



AINES ET LOGEMENTS : LIEUX DE VIE, LIEUX DE VILLE ?

COLLOQUE ORGANISE PAR LE DEPARTEMENT
DU LOGEMENT (DGO4 - Service public de Wallonie),
EN COLLABORATION AVEC LE RESEAU LOGEMENT ET
LE DEPARTEMENT DES AINES ET DE LA FAMILLE (DGO5)

Palais des Congrès de Namur | vendredi 27 mars 2009

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

MADAME

MONSIEUR

NOM :

PRENOM :

INSTITUTION :

ADRESSE :

CODE POSTAL : **VILLE :**

TELEPHONE : **FAX :**

E-MAIL :

SENIOR

OUI

NON

MEMBRE RESEAU LOGEMENT

OUI

NON

DRINK DE CLÔTURE

OUI

NON



**Formulaire à renvoyer avant le 20/03/2009
à l'adresse suivante**

**SERVICE PUBLIC DE WALLONIE - DGO4
Cellule Events**

Rue des Brigades d'Irlande 1,
B-5100 Jambes

Tél. : +32 (0) 81/33 21 37 | +32 (0) 81/33 22 59

Fax : +32 (0) 81/33 23 82

events.dgatlp@mrw.wallonie.be

AINES ET LOGEMENTS : LIEUX DE VIE, LIEUX DE VILLE ?

COLLOQUE ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT
DU LOGEMENT (DGO4 - Service public de Wallonie),
EN COLLABORATION AVEC LE RÉSEAU LOGEMENT ET
LE DÉPARTEMENT DES AINÉS ET DE LA FAMILLE (DGO5)

Palais des Congrès de Namur | vendredi 27 mars 2009

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LIEU

Palais des Congrès de Namur
Place d'Armes 1
B-5000 NAMUR

ACCUEIL

L'enregistrement et la distribution des documents
du colloque auront lieu le 27/03/2009 dès 08h30.

INSCRIPTION

Les participants sont priés de s'inscrire
avant le 20/03/2009 via le site Internet
<http://mrw.wallonie.be/dgatlp/colloques>
ou en renvoyant le formulaire au secrétariat.

FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription sont fixés à 20 € par personne.
Ce montant comprend :

- l'accès à la conférence ;
- les pauses-santé ;
- le repas ;
- le drink de clôture ;
- l'envoi des actes du colloque.

L'accès est gratuit pour les seniors (60 ans et plus)
et les membres du Réseau Logement.

PAIEMENT

Le montant de l'inscription doit être réglé par
virement au compte N° **091-2150217-47** de la DGO4
avec " **LOG + nom participant** " en communication
et ce, pour le 20 mars au plus tard.

SECRETARIAT

SPW DGO4

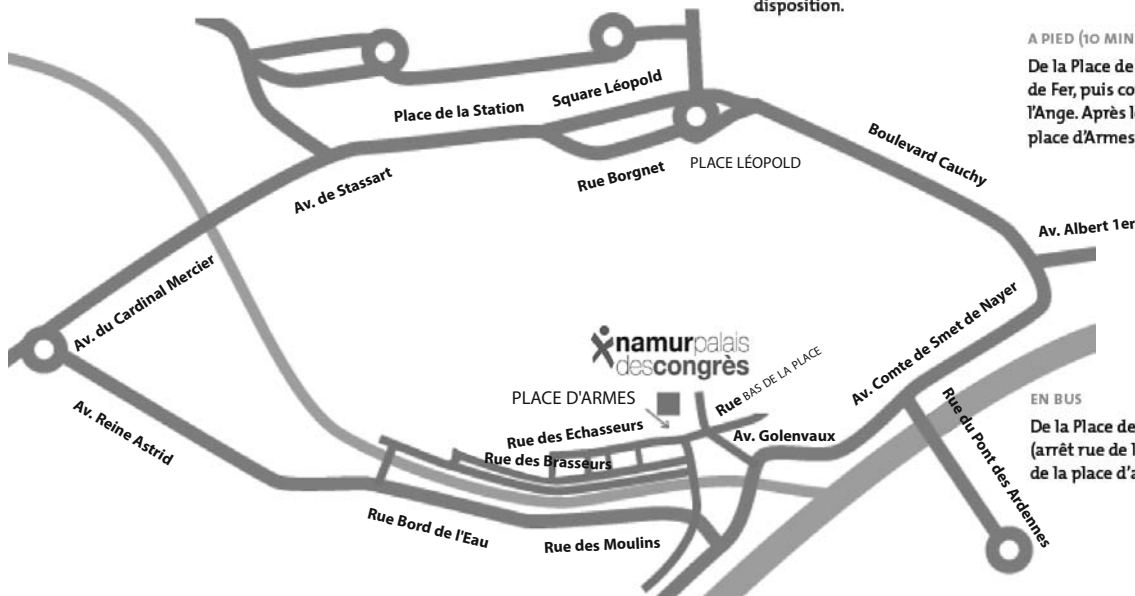
Cellule Events
Rue des Brigades d'Irlande, 1
B-5100 Jambes
Tél. : +32 (0) 81/33 21 37 | +32 (0) 81/33 22 59
Fax : +32 (0)81/33 23 82
events.dgatlp@mrw.wallonie.be

EN VOITURE

Sortie n° 14 (Bouge) sur la E411 (Bruxelles-Arlon). Prendre la direction Namur et descendre la route de Hannut et l'avenue Albert 1er. Au feu rouge, tourner à gauche sur l'avenue Comte De Smet De Nayer et continuer tout droit jusqu'au prochain feu. Au feu, tourner à droite sur la rue Golenvaux. Au carrefour, vous êtes arrivé.
Le Palais des congrès de Namur se trouve en plein centre urbain. Il ne dispose donc pas d'emplacements de stationnement accessibles aux visiteurs. Pour stationner au centre de Namur, plusieurs parkings sont à votre disposition.

A PIED (10 MIN À PARTIR DE LA GARE)

De la Place de la Station, emprunter la rue de Fer, puis continuer tout droit sur la rue de l'Ange. Après le tournant, vous arrivez sur la place d'Armes.



EN BUS

De la Place de la Station, les bus 5, 8, 11 ou 51 (arrêt rue de l'Ange) se rendent à proximité de la place d'Armes.